



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Ukraine

Question écrite n° 79134

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur le soutien français envers le gouvernement ukrainien. Le gouvernement ukrainien est aujourd'hui au cœur d'une crise diplomatique et politique considérable. Selon certaines informations, ce gouvernement comprendrait désormais des membres du parti Svoboda, parti national socialiste d'Ukraine, soutenant des collaborateurs nazis aux idées antisémites. Cette formation politique est à l'antipode des valeurs républicaines de notre pays. En conséquence, il lui demande de bien vouloir donner la position du Gouvernement à ce propos.

Texte de la réponse

L'actuel gouvernement ukrainien de coalition ne comprend plus de membre issu du parti nationaliste Svoboda. Le parti Svoboda n'a obtenu que 4,7 % des voix aux législatives anticipées du 26 octobre 2014, en deçà du seuil électoral fixé à 5 % pour la partie proportionnelle du scrutin. Ce parti, en fort recul par rapport aux législatives d'octobre 2012 où il avait remporté 37 sièges, a pu faire élire quelques députés dans le cadre de l'élection au scrutin majoritaire uninominal dans les circonscriptions, et dispose de six sièges au Parlement d'Ukraine, la Rada. Le gouvernement français apporte son soutien au gouvernement ukrainien pour faire les réformes nécessaires et assurer la souveraineté de l'Ukraine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79134

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3327

Réponse publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4288